



Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2011, Université du Havre. hceres-02036616

HAL Id: hceres-02036616

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036616>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120003175

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La licence de Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) a pour vocation principale de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement des langues. Dans cette logique, l'Université du Havre propose la filière LLCE anglais qui forme les futurs professeurs d'anglais et professeurs des écoles. D'autres débouchés dans les domaines de la culture, du tourisme, de la communication sont également envisageables, mais la formation dispensée (les littératures anglophones, les sciences humaines et les arts, la linguistique et la grammaire, ainsi que la traduction et la compréhension) vise surtout une maîtrise de la langue et de la culture étrangères à des fins pédagogiques. En L3, une option de pré-professionnalisation permet de préparer plus spécifiquement les métiers de l'enseignement, notamment par le biais du stage d'observation dans les établissements. A noter également les effectifs réduits en L3 et le nombre d'options qu'il est prévu d'adapter au nombre d'étudiants.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	209
Nombre d'inscrits en L2	65
Nombre d'inscrits en L3	41
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	3 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	12 %
% d'abandon en L1	50 %
% de réussite en 3 ans	75 %
% de réussite en 5 ans	5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	40,5 %
% d'insertion professionnelle	25 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif pédagogique de la mention est en adéquation avec les cours dispensés dans la formation. L'enseignement obligatoire d'une seconde langue vivante tout au long du cursus et l'acquisition de compétences informatiques viennent compléter la formation théorique des matières fondamentales et l'option de pré-professionnalisation. Une réflexion pertinente est présentée sur les modifications à apporter à l'offre de formation (insistance sur l'actualité et le contact avec la langue parlée, ciblage des options, amélioration de l'expression



française et encadrement par les tuteurs en recherche documentaire). La mise en place de tests de vocabulaire informatisés participe également d'une volonté de suivi pédagogique. Les ressources électroniques et l'exploitation de l'environnement numérique de travail, ENT, sont cependant peu mises en valeur.

L'aide à la réussite est mise en œuvre par l'option Projet Personnel Etudiant en L2, par des enseignements de méthodologie et des entretiens en cours de cursus, ainsi que des enseignements de mise à niveau en français. Les modalités de fonctionnement de ces dispositifs et leur efficacité pourraient néanmoins être évoquées plus clairement. Des indications seraient également bienvenues sur les UE d'ouverture pouvant être effectivement choisies par les étudiants, ainsi que sur leur articulation avec le cursus et leur contenu. La possibilité et la mise en œuvre de passerelles ou de réorientation, pour tenter de remédier au taux d'abandon important en L1, gagneraient à être explicitées.

L'ouverture à l'international et les programmes d'échange sont bien en place, ce qui contribue à inscrire la formation dans le projet pédagogique annoncé. Cependant, si son débouché naturel est l'enseignement, seuls 40 % des diplômés de L3 poursuivent dans cette voie. Les autres trouvent un emploi dans un secteur faisant intervenir les langues et la communication, ou poursuivent des études dans un autre domaine. Des précisions chiffrées sur la nature des emplois ou parcours suivis seraient ici utiles pour l'équipe pédagogique, ainsi que sur l'insertion socio-économique de la formation à l'échelle locale. Le dossier pourrait aussi gagner en clarté si des indications apparaissaient sur le pilotage et les responsabilités administratives de l'équipe pédagogique, ainsi que sur la manière dont les données des évaluations sont exploitées par les enseignants pour élaborer l'offre de cours.

- Points forts :
 - Offre pédagogique en cohérence avec l'objectif de former des enseignants.
 - Ouverture culturelle de la mention à des professionnels extérieurs.
 - Dispositifs d'aide à la réussite ainsi que les tests linguistiques et le soutien.
 - Ouverture à l'internationale et deuxième langue vivante.

- Points faibles :
 - Fort taux d'abandon en L1 ; dispositif ou efficacité des passerelles et des réorientations peu lisibles.
 - Manque de données chiffrées sur le devenir des étudiants et la réussite en master.
 - Partenariats et valorisation dans le contexte local insuffisamment développés.
 - Pilotage de la formation par l'équipe pédagogique peu lisible.
 - Informations insuffisantes sur les compétences acquises par les étudiants à l'issue de la formation permettant de développer la vie sociale et personnelle et l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion plus fine sur les données chiffrées, notamment les résultats, les abandons et l'insertion professionnelle des diplômés ou non diplômés, pourrait être engagée par l'ensemble de l'équipe enseignante. Il serait souhaitable d'analyser les moyens de développer, notamment l'orientation active, le système des enseignants référents et l'encadrement du tutorat sur l'ensemble de la licence. Il pourrait être également envisagé de mettre en place un parcours répondant davantage aux attentes d'étudiants qui choisissent une autre voie que l'enseignement.